

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 3 février 2026

Rendez-vous de la Nature

Le Département fait le plein d'animations dans les espaces naturels du Loiret

Comme chaque année, le Département du Loiret édite *Les Rendez-vous de la nature 2026*, guide annuel qui recense chaque mois les animations proposées dans les parcs départementaux et les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du territoire. Les Loirétains peuvent notamment accéder à toutes les animations via l'application dédiée. Pour la saison 2026, ce sont près de 200 animations, soit une vingtaine de sorties par mois, auxquelles les amateurs de balade au grand air et de biodiversité pourront participer.

Les Loirétains pourront par exemple participer à une initiation à la reconnaissance des chants des oiseaux et découverte des chants des plantes printanières à la réserve naturelle de Saint-Mesmin, visiter le parc de Châteauneuf-sur-Loire sur le thème des fleurs ou des plantes comestibles. Des ateliers de découverte des chauves-souris mais aussi des amphibiens sont également proposés. Les Loirétains auront de nombreuses occasions de (re)découvrir les parcs départementaux et autres ENS, véritables écrins d'une faune et flore remarquable.

En effet, le Département du Loiret compte sur son territoire 21 sites labellisés ENS, dont les 7 parcs naturels départementaux. Le parc des Dolines de Limère, le parc du château de Sully-sur-Loire, le Domaine du Ciran, etc., le Loiret offre une diversité de terroirs et de paysages naturels et les ENS permettent de se rendre compte de la richesse du patrimoine naturel. Chaque site est unique et ces lieux sont propices à la découverte de la flore et de la faune locales.

Qu'est-ce qu'un ENS ?

Les Espaces Naturels Sensibles sont gérés par le Département. Ils constituent un réseau de sites naturels remarquables d'un point de vue écologique (faune, flore, milieux), géologique et/ou paysager. Les milieux concernés sont très diversifiés par leur taille (de quelques hectares à plusieurs centaines d'hectares), et leur typologie (étangs, boisements, pelouses sèches, grottes, tourbières, prairies humides, etc.).

Afin de protéger les sites naturels remarquables d'un point de vue écologique, le Département poursuit sa campagne de labellisation des sites loirétains. En 2026, 2 nouveaux sites seront labellisés ENS.

Plus d'informations sur l'application : loiretnature.fr

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr